

Samedi 28 et dimanche 29 mars 2020 ou... ????

Fête du Timbre 2020 : Episode 2

Avant toute autre chose, je voudrais profiter de cette occasion pour remercier à nouveau toutes celles et tous ceux qui se sont investis pour que la Fête du Timbre (20 ans) soit une réelle réussite. Associations, Groupements régionaux, personnel et bénévoles de la Fédération, les équipes de Phil@poste, du Réseau de La Poste et l'Association pour le Développement de la Philatélie, notre Attachée de Presse Madame Odile PIN et tous ceux qui nous ont aidé à communiquer.

Prétendre pouvoir organiser à l'identique une deuxième manifestation telle que nous avons l'habitude de la faire, avec la même organisation, avec le même package de communication, avec les mêmes animations, serait un rêve.

Après les tribulations liées au changement de date qu'il nous a fallu faire par rapport aux élections municipales, il était inconcevable de lancer maintenant une consultation pour trouver une nouvelle date commune.

L'absence de consultation « générale » ne m'a pas empêché d'échanger avec les membres du bureau de la Fédération, des Présidents de Région et des organisateurs réguliers de la Fête du Timbre.

Il nous a fallu réfléchir à d'autres solutions : le plus difficile étant de choisir celle qui aurait l'agrément du plus grand nombre (de partenaires et d'intervenants) et qui serait la moins contraignante à mettre en œuvre. Notre recherche a été guidée par cet état d'esprit : faire simple pour que le plus grand nombre d'associations puisse organiser cette belle manifestation.

Nous avons retenu au travers des nombreux échanges que nous avons eus que le dernier quadrimestre serait certainement la meilleure période pour organiser cette Episode 2. C'est vers une solution « open » ou pour les puristes « ouverte » que nous vous proposons de nous acheminer.

Notre proposition :

- Maintien de la date de 1^{er} jour au 28 & 29 mars 2020 (Rappel de l'information envoyée : maintien de l'oblitération avec la date de 1^{er} jour valable pendant 6 mois. (A proroger en fonction des modalités de sortie du confinement)
- Mise en place d'un 1^{er} jour au Carré Encre entre le 15 Mai et le 15 Juin 2020 : A fixer en fonction des modalités de sortie du Confinement
- Maintien de la Fête du Timbre au Réseau sur septembre et/ou Octobre 2020

- 3 dates ont été retenues en concertation avec le Réseau :

§ 26/27 septembre

§ 03/04 octobre

§ 10/11 octobre

A noter : ces 3 dates semblent être les plus adaptées car :

- Septembre est déjà initialement un mois chargé pour le Réseau. La période que nous vivons actuellement va accentuer cette surcharge liée à la Rentrée.
- les vacances scolaires de la Toussaint débutent le 17 octobre et 2 semaines après commence le Salon d'Automne.
- Enfin, ces 3 dates « rapprochées » permettront aux équipes du Réseau un meilleur pilotage de ce décalage.
- Le Réseau se charge :
 - D'informer les bureaux de poste concernés (86 bureaux initiaux) dès leur réouverture
 - Les associations concernées contacteront les bureaux concernés
 - Le réseau centralisera la remontée des dates retenues par les bureaux concernés
- Les timbres à date stockés à Boulazac seront envoyés aux bureaux en fonction de ces nouvelles dates.

Organisation Générale :

- La Fédération donnera l'autorisation aux associations inscrites à la Fête du Timbre 2020 d'organiser leur Fête du Timbre dans le calendrier retenu en concertation avec Phil@poste, le Réseau et l'ADPhile.
Important : la date choisie devra l'avoir été en collaboration avec le Bureau de Poste dont elle dépend.
- La Fédération laissera le libre choix du lieu dans laquelle elle organisera la manifestation :
 - Salles municipales ou privées
 - Concessions Peugeot. Le Salon de l'Automobile 2020 a été annulé : il y a une réelle opportunité pour sortir des lieux habituels et toucher une autre clientèle à la fois pour les concessionnaires que pour les associations. Vu sur internet : des Portes Ouvertes sont programmées le 10 et 11 octobre 2020 donc dans les dates retenues
 - Le local de l'association si celui-ci peut recevoir du public
- La Fédération laissera le libre choix pour que la manifestation soit organisée :
 - Traditionnellement : une exposition avec si possible les animations qui vont avec le thème
 - Salons de Collectionneurs
 - Forum des associations nombreux à la rentrée de septembre
 - Portes ouvertes
 - Expositions philatéliques régionales
 - En participant à d'autres événements : expositions de peinture ou autres

Organisation matérielle

- Le budget communication ayant en partie été dépensé pour l'Episode 1 : il n'y aura pas de pack communication édité pour l'Episode 2.
Dans les contacts que nous avons eus : quelques organisateurs nous ont dit avoir récupéré des affiches et particulièrement les Decaux, n'avoir pas distribué toutes les affiches, certaines villes ont des affichages numériques
Compte tenu de l'organisation des Fêtes du Timbre à des dates différentes il est impossible de se lancer dans l'impression et la distribution d'un pack communication
- Compte tenu de l'organisation à des dates différentes, il sera impossible de faire une communication commune dont celle via la PQR
- Pour les animations :
 - Suppression de l'animation avec les Chèques Cadeau et retour à la Fédération en Lettre Suivie de TOUS les chèques cadeau lorsque nous en ferons la demande.
 - Suppression par conséquence du super tirage au sort des 15 appareils photos. Cette animation fait l'objet du dépôt d'un règlement auprès d'un huissier de justice, le règlement l'Episode 1 est donc caduc.
 - Annulation du Challenge Animation.

Cas particuliers des associations qui ne pourront pas organiser ou qui ne voudront plus organiser cet Episode 2

- Retour de la totalité des souvenirs fédéraux y compris les blocs vignettes FdT 20 ans
- Retour de la totalité des Entiers Postaux
- Retour des Chèques Cadeau
- Retour du Kit Animation ADPhile (Malette Pédagogique reçue par les associations qui avaient décidé de faire une animation jeunesse)
- Les goodies et autres documents pourront être conservés.
- Si le retour n'est pas effectué à la date demandée, la Fédération procédera à la facturation du pack comme si la Fête du Timbre avait été organisée.
- Possibilité de conserver les Cartes Locales avec facturation.

Planning

- Dans un premier temps, nous vous demandons de nous confirmer votre volonté ou non d'organiser la Fête du Timbre à une des dates convenues.

Nous avons besoin rapidement de connaître cette information.

- Dans un deuxième temps, nous vous solliciterons pour déterminer la date et le lieu que vous aurez retenu.

Conclusion

Prendre une décision n'est jamais chose facile surtout lorsqu'il y a un nombre important de protagonistes et autant d'incertitudes.

A ce jour, il reste deux inconnues majeures :

- La date d'arrêt du confinement et quel calendrier et quelle méthode seront retenus pour le déconfinement
- la date du deuxième tour des élections municipales : le 21 juin ou deux tours sur octobre : cela devrait être confirmé le 23 mai.

La crise sanitaire que nous vivons avec le flot d'incertitudes et de risques qu'elle amène est encore moins propice à faciliter la tâche qui est la nôtre.

Notre recherche a été de permettre à cette manifestation d'avoir lieu, de ne pas rompre la dynamique qui était la nôtre depuis quelques années et surtout et avant tout de « faire simple » tout en tenant compte des impératifs de chacun des partenaires. J'espère que nous aurons l'agrément du plus grand nombre.

Fait le 16 avril 2020

Claude DESARMENIEN
Président F.F.A.P.